



BIENVENUE INFOS

Le secrétariat de la
mairie de Beaufort
vous accueille

- lundi, mardi,
jeudi, vendredi :
9h - 12h et 14h - 17h
- mercredi : 9h - 12h

CONTACT

☎ 04 79 38 33 15

✉ commune@mairie-beaufort73.com

📍 24 place du Château
de Randens - 73270 Beaufort

📘 Beaufort Actus | Facebook



La commune de Beaufort a obtenu le label Flocon Vert
avec le niveau 2 flocons.

LE MOT DU MAIRE

Chères beaufortaines, chers beaufortains,
Après un printemps et un début d'été assez pluvieux, août
nous a amené du soleil, de la chaleur et de nombreux vacanciers
venus profiter de nos villages, du bon air et de nos multiples
activités présentes sur le territoire.

Les mois d'été sont aussi la période des évènements sportifs,
des concerts, des fêtes de villages... Merci à l'ensemble des
acteurs associatifs de la commune, notre Office du Tourisme
et nos services techniques sans qui rien ne serait possible.

Après de nombreux travaux dus aux intempéries de l'automne
et de l'hiver passés, tous nos agriculteurs ont pu rejoindre leurs
alpages en temps voulu avec leurs jolies vaches qui entretiennent
nos magnifiques paysages et fournissent un lait de qualité pour
notre fameux Beaufort.

À vous tous, je souhaite une belle arrière-saison.

Christian FRISON-ROCHE



Réhabilitation de la ferme

DE LA CAYÈRE

L'objectif de ce projet est de proposer une nouvelle offre touristique en lien avec les acteurs du territoire (Coopérative laitière du Beaufortain, EDF, associations...) permettant ainsi de compléter le circuit de découverte du patrimoine de Beaufort et de la coopérative laitière du Beaufortain.

Il consiste en la réalisation d'un espace à vocation patrimoniale au sein de l'ancienne ferme de la Cayère (propriété

de la commune de Beaufort) qui accueillera :

- La maison du patrimoine rural du Beaufortain
- L'espace muséal de l'hydroélectricité en Beaufortain
- L'espace muséal des pratiques du ski et de la glisse en Beaufortain
- L'atelier de la Graine au Pain

Il accueillera notamment la clientèle touristique (en séjour ou de passage sur la route des Grandes Alpes), les écoles et classes de découverte, les habitants du territoire, et permettra l'organisation d'évènements. Il complétera l'offre actuelle en **mettant en valeur les atouts du territoire** : nos fromages locaux (Beaufort, grataron, plancherin, persillé...), la Coopérative laitière du

Beaufortain (100 000 visiteurs par an), le patrimoine hydro électrique (3 barrages EDF sur la commune), l'histoire du ski et de la glisse ainsi que les pratiques agricoles, forestières, apicoles, l'artisanat et ses traditions.

Son coût est estimé à 2,1 M€ HT et sera financé par la Région, le Conseil Départemental, l'Europe, EDF et l'État pour un montant total attendu de 1,1 M€ et un recours aux Prêts de 1 M€.

Une souscription est également ouverte, en lien avec la fondation du patrimoine, et il est encore temps pour ceux qui le souhaitent de contribuer à la réalisation de ce projet (renseignements en mairie).

Il est prévu que les travaux démarrent à l'automne 2024 pour une livraison durant l'été 2026.



Campagne de communication DANS LES ALPAGES

Des panneaux ont été déposés sur les lieux touristiques afin d'expliquer et de communiquer sur l'arrêté des bonnes pratiques en montagne.

TRAVAUX

Les services techniques ont aussi réalisé des travaux estimés à 30 000 € environ.



Réfection DE LA ROUTE DE TREICOL

Montant global de ces travaux : 310 000 € HT.

Fortement dégradée suite aux intempéries de novembre dernier tout comme certains secteurs de Saint Guérin, Molliedruaz, l'accès au lac des fées, aux secteurs des Thuiles et des Accrays, de Plan villard et la piste multiservice du Planay.

Le rétablissement de l'accès à Treicol a été réalisé, suite à consultation, par l'entreprise SAS MARTOIA TP, les autres secteurs ont été traités par les entreprises SIBILLE et QUAY.

Ces travaux ont été réalisés en temps et en heure et ont permis aux exploitants agricoles d'accéder aux alpages sans retard.

Subventions attendues du Conseil Départemental (FREE Fonds Risque et Érosion Exceptionnel) de 71 000 € et de l'État (Dotation de Solidarité Nationale suite aux évènements climatiques) non validée à ce jour.



Travaux de captage d'eau

ALPAGE COMMUNAL DE BECCRA

Pose de trois bassins pour l'abreuvement d'un troupeau d'une cinquantaine de génisses. Merci à l'entreprise Monod pour son travail.

Coût des travaux : 25 000 €.

Aide de 17 500 € de la Région Auvergne Rhône Alpes



Construction de 34 logements à Beaufort AUX CHAMPS

La commune de Beaufort a décidé de vendre, en 2022, le terrain des Champs acquis en 2011 et inscrit au PLU (OAP) avec obligation de création de logement social.

Pont DE LA SERRAZ

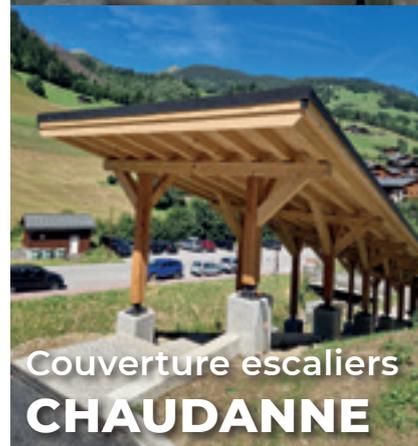
Travaux de réfection du pont dont l'état de dégradation avancée nécessite le remplacement de l'ouvrage.

Travaux consistant à démolir la buse métallique et à la remplacer par un ouvrage constitué de cadres en béton de 4 m x 3,5 m attribués après consultation à l'entreprise SAS MARTOIA TP pour un montant de 199 380 € HT.

Durée du chantier 2 mois.

Il a démarré mi-mai 2024 mais a dû être retardé au regard des quantités d'eau importantes dans le ruisseau ce printemps.

Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental (FDEC) mais non encore attribuée à ce jour.



Couverture escaliers CHAUDANNE

Travaux de cheminement piétons entre les Carroz et le village d'Arêches.

Montant des travaux : 95 000 € HT.

Génie civil : entreprise SAS Deville. Charpente couverture : entreprise Pose Bois.

Subvention obtenue du Conseil Départemental dans le cadre du contrat station moyenne 35 930 €.

L'offre de Sully Immobilier, associé à l'OPAC de la Savoie, a été retenue, après consultation, pour la création de 34 logements (dont 17 en accession à la propriété et 17 en locatif social) moyennant un prix d'achat du terrain d'une surface de 5 600 m² de 450 000 €.

Les travaux débuteront à l'automne 2024, pour une livraison au printemps 2026.

Prix annoncé par le promoteur en 2022 de l'ordre de 3400 € le m² habitable.

Prix de vente actuel : 4 950 € à 5 500 € le m² (évolution du coût des matériaux et des taux, surélévation des bâtiments imposée par l'État, choix environnementaux et énergétiques (chauffage au bois collectif).



Logement **SAISONNIER**

Une convention relative au logement des saisonniers a été établie avec l'État et Arlysère pour une nouvelle **durée de 3 ans**.

Cette convention est une obligation pour les communes **classées tourisme et stations de tourisme** afin de conserver leur classement.

Pour notre station, au regard du bilan des actions menées depuis 3 ans et du besoin en termes de logement pour les saisonniers, **la convention prévoit :**

- de poursuivre le **partenariat avec l'OPAC porté par le CCAS** de la commune (5 appartements mobilisés),
- de réaliser **des appartements pour les saisonniers à Arêches**, dans un bâtiment



TSD du Grand Mont

Étude en cours pour déterminer les possibilités liées à l'avenir de cette remontée et **réflexion engagée sur les aménagements sur le domaine skiable** (actualisation du schéma directeur d'aménagement de la station).

REMERCIEMENTS

Jérémié CUSIN Technicien Forestier Territorial sur Beaufort arrivé en septembre 2016, chargé d'une grande partie de notre forêt communale. Il a aussi beaucoup œuvré pour l'obtention du flocon vert et l'écriture de l'arrêté des bonnes pratiques.

Nous tenons à le remercier pour sa collaboration et son implication dans la vie de notre commune.

Francis MARTIN Président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) pour Beaufort durant 20 ans. Nous le remercions pour son travail durant toutes ces nombreuses années.

VIE SCOLAIRE

Maxime ABRUNHOSA, Directeur de l'école d'Arêches a informé le Conseil d'École de son départ de la commune à la fin de l'année scolaire. Il sera remplacé dans ses fonctions par **Madame DENELE**.

communal (ancienne poste) situé au centre du village, dans le cadre d'un Bail Emphytéotique administratif (BEA) avec l'objectif de **trouver un promoteur** ou un ou plusieurs socio pro qui souhaitent investir dans cette opération (appel d'offre à relancer pour remise des candidatures à l'automne 2024) avec l'objectif de **créer 3 appartements**,

- d'envisager la **réhabilitation de la maison du « Docteur M. Lucien AVOCAT »** (ancien

Maire et Conseiller Général) donné à la commune dans un but de projet à vocation sociale. Le projet imaginé consiste à **créer un espace associatif et du logement saisonnier ou « hébergement d'urgence »**,

- de réserver, dans le cadre de la **réalisation de 13 appartements** par la SEM 4V (bâtiment de la pharmacie de Beaufort), **un ou deux appartements susceptibles d'accueillir des saisonniers**.



Bâtiment EWELLIX

Signature d'un bail emphytéotique avec EDF pour une **durée de 18 ans**, moyennant une **redevance annuelle de 43 200 € HT** (indexée sur l'Indice de Référence des loyers, le bail entrant en application au 01/07/2024).

Publication trimestrielle gratuite, éditée par la Commune de Beaufort.

Directeur de la publication :
Christian FRISON-ROCHE.

Conception et réalisation graphique :
www.margosurlo.fr

Impression : Mairie de Beaufort.

Rédaction : Séverine VIBERT,
édito Christian FRISON ROCHE.

Crédit photos : Arêches Beaufort,
Séverine VIBERT, X.

Distribution par voie postale,
disponible en Mairie, Offices de tourisme.

Téléchargeable sur : www.ville-beaufort.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

Coupon Activité

Il sera de nouveau disponible pour les élèves des écoles primaires et étudiants (montant de 50 €). Informations à venir à l'automne prochain sur Beaufort Actus.